



**REPUBLIQUE DU TCHAD**  
**Ministère de la Prospective**  
**Economique et des Partenariats**  
**Internationaux**  
**Haut Commissariat National au**  
**Déminage (HCND)**



**Présentation**  
**PAR Gaï BRAHIM DJIBRINE BRAHIM**  
**Coordonnateur du HCND**



# PLAN DE LA PRÉSENTATION



- **Mise en œuvre de l'Article 5**
- **Progrès réalisés**
- **Difficultés rencontrées**
- **Appui de l'Etat Tchadien**
- **Défis à surmonter**

## Mise en œuvre de l'Article 5

Suite à sa quatrième demande de prolongation, le Tchad a entrepris diverses activités pour la mise en œuvre des recommandations du comité de l'article 5. Les activités comprenaient des enquêtes non techniques dans les provinces restantes du Borkou, Chari Baguirmi, Ennedi, Moyen Chari et le Lac Tchad , mais aussi des travaux de dépollution dans les provinces du Kanem et de l'Ennedi Est.

Bien que ça ne soit qu'une partie des recommandations du comité, leur mise en œuvre a donné lieu à des progrès significatifs dans la réduction de la contamination restante dans le pays.





# PROGRES REALISES

Depuis la dernière conférence des Etats parties, les réalisations se présentent comme suit:

- 524 806, 677 m<sup>2</sup> ont été déminés et dépollués et remis à disposition
- Remise à disposition de terre d'une superficie de 1 013 809,162 m<sup>2</sup> par enquête technique;
- Annulation de 20 terrains pour une superficie totale de 2 279 560,845 m<sup>2</sup> par enquête non technique;
- La mise à jour de la base de données reflétant désormais une superficie réelle de 77 615 858 m<sup>2</sup> restante à libérer pour un total de 72 zones confirmées minées et 48 zones suspectées dangereuses.



## Difficultés dans la mise en œuvre de l'Article 5

Le HCND éprouve d'énormes difficultés pour la mise en œuvre effective de ses activités. Ces difficultés sont d'abord d'ordre financiers puisque le budget alloué par l'Etat Tchadien à cette institution est insuffisant.

Retrait des donateurs traditionnels et leur manque d'engouement.

- Il faut noter que ces difficultés auront des impacts négatifs pour le respect de l'échéance fixée pour notre demande de prolongation.





# APPUI DU GOUVERNEMENT TCHADIEN



Malgré l'absence de visibilités financières externes, outre le paiement de salaires du personnel et du fonctionnement de l'institution, le gouvernement tchadien a financé la dépollution des champs de bataille des provinces du Kanem, de l'Ennedi Est. Actuellement deux unités de déminage et de dépollution sont déployées dans l'Ennedi Ouest et une troisième est en cours de déploiement.





# Education aux risques et Assistance aux victimes



- ✓ Plus de 5000 personnes vivant à proximité des zones dangereuses ont reçu des séances d'éducation aux risques, de référencement et d'assistance aux victimes dans la province du Lac Tchad qui reste le foyer des terroristes de la secte Bokou Haram.
- ✓ Plusieurs comités locaux ont été formés comme des relais communautaires afin d'éduquer d'avantage les communautés à éviter les comportements à risques après le départ des équipes terrains.
- ✓ L'aspect genre est scrupuleusement respecté dans la mise en place des comités locaux,
- ✓ Des centaines de victimes ont été identifiées dont 300 ont bénéficié d'assistance en soins médicaux, prothèses, orthèses, vivres et non vivres





## Défis à surmonter



- 120 zones avec une superficie de 77 694 995 m<sup>2</sup> qui restent à nettoyer.
- Développement du volet assistance aux victimes (référencement accompagnement etc...)
- Avec l'arrivée massive des réfugiés soudanais à la frontière Est de notre pays, le HCND va déployer des équipes d'ERM dans les différents sites des réfugiés afin de procéder à la sensibilisation sur les dangers





**Merci pour votre attention**

## ***CONTACT***

***Coordonnateur du Haut-Commissariat National de  
Déminage (HCND)***

***Général Brahim Djibrine Brahim [djibrinebra08@gmail.com](mailto:djibrinebra08@gmail.com)***

